



## Formation Santé Sécurité au travail

### ELUS CSE

Cette formation a pour but de transmettre aux élus du CSE l'ensemble des connaissances juridiques liées à l'exercice de leur nouveau mandat en matière de santé et sécurité au travail.



(5 jours : 35 heures)



Nous consulter



Présentiel



Plusieurs sessions par an,  
à la demande

#### Profils des stagiaires :

- Nouveaux membres du CSE ,
- Titulaires,
- Suppléants

#### Objectifs de développement des compétences :

- Exercer ses missions d'élus relatives à la santé, sécurité au travail
- Développer ses capacités de communication avec ses collègues et la direction afin de faire remonter les situations à risques et propositions d'amélioration
- Maîtriser l'analyse des conditions de travail et RPS
- Participer activement à la démarche de la prévention des risques de l'entreprise

#### Objectifs pédagogiques :

- Maîtriser le fonctionnement et les prérogatives du CSE en SST
- Identifier les moyens des élus du CSE en SST
- S'approprier la démarche de prévention des risques professionnels
- Repérer les risques professionnels dans son entreprise
- Appréhender les accidents du travail et les maladies professionnelles
- Comprendre la construction de l'arbre des causes et sa finalité

#### Modalités d'évaluation :

- Un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises
- Une évaluation des compétences tout au long de la formation par le participant et/ou le formateur
- Un questionnaire individuel d'évaluation à chaud sera rempli par chaque stagiaire à l'issue de la formation

#### Méthodes pédagogiques :

- Powerpoint
- Analyse de documents
- Cas pratiques
- Quizz de connaissances
- Vidéos INRS

#### Modalités de suivi :

- Une feuille d'émargement par demi-journée de formation pour justifier de sa réalisation
- Un Certificat de réalisation
- Un questionnaire individuel d'évaluation à froid de la formation sera rempli par chaque stagiaire 3 mois après la formation.

#### Prérequis :

- Avoir un mandat d' élu au CSE

**Nos formations sont dispensées en intra entreprise.  
Elles peuvent être proposées à distance.**

# PROGRAMME

## 1 – Maitriser les prérogatives du CSE en SST

- Les droits et attributions du CSE en SST
- Les acteurs interne et externe en appui des élus
- Le référent prévention harcèlement sexuel et agissements sexistes
- Les documents utiles au CSE
- L'établissement de l'ordre du jour et la convocation
- L'information-consultation du CSE en matière de SST (3 consultations récurrentes et consultations ponctuelles)
- La formalisation du PV ou d'un Compte rendu de réunion : la différence
- Les moyens des élus en SST (heures de délégations, droit d'alerte, droit de retrait, expertise, les enquêtes)
- Les visites d'inspection SST
- Le déclenchement des réunions extraordinaires
- Le contenu et le rôle du règlement intérieur

**Cas pratique : Mise en place ou amélioration de la trame de l'ordre du jour CSE / Quizz sur les modalités de fonctionnement du CSE**

## 2 – S'approprier la démarche de la prévention des risques professionnels

- La situation actuelle de l'entreprise dans le domaine de SST
- Les définitions à connaître en tant que préventeur (danger -risques-prévention-dommage)
- Le processus d'apparition du dommage
- Les obligations des salariés et de l'employeur
- Les différents types de famille de risque professionnel
- Les 9 principes de prévention
- Les différents niveaux de responsabilité en matière de prévention
- L'analyse de la situation de l'entreprise au regard de la prévention des risques

**Cas pratique : Utilisation de l'outil GPSST de l'INRS en groupe de travail / Quizz sur les notions liées à la prévention / cas pratique : identification des risques dans mon entreprise/ exemples de mesures de prévention sur les risques présentés**

## 3 - Participer à la construction du Document Unique d'évaluation des risques professionnels

- Le cadre défini par le code du travail
- Les autres documents utiles au CSE dans le domaine de la prévention
- La démarche d'évaluations des risques
- La visite de l'entreprise

**Cas pratique : Analyse du DUERP de l'entreprise (diagnostic, évaluation des risques et suivi du plan d'actions)**

→ Vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour accéder ou suivre cette formation ? Vous avez une question ?

COACH EXPERTISE mobilise les expertises, outils et réseaux nécessaires pour accueillir, accompagner et orienter les publics en situation de handicap. Rapprochez-vous de Séverine MICHEL, Responsable de la formation et référente handicap afin que nous prenions les mesures nécessaires au bon déroulement de votre formation.



Elle vous répond par mail [severine.michel@coach-expertise.fr](mailto:severine.michel@coach-expertise.fr)

## 4 – Appréhender le risque psychosocial

- Les enjeux pour l'entreprise et les salariés
- Le cadre juridique
- Les différentes formes de RPS selon l'INRS
- Les notions de RPS et de stress
- Les effets du stress
- Violence/ harcèlement moral/ harcèlement sexuel
- Les mécanismes physiologiques en cause dans l'apparition des RPS et les conséquences sur la santé
- La mise en place d'une démarche de prévention (primaire, secondaire, tertiaire)

**Cas pratique : à partir de vidéos INRS, analyser les situations problématiques et identifier les solutions adaptées à la situation / questionnaire d'identification du niveau de stress**

## 5 – Comprendre le processus de l'accident du travail, maladie professionnelle

- La situation actuelle de l'entreprise à travers l'analyse quantitative
- Les enjeux pour l'entreprise et les salariés
- Les notions accident du travail /presque accident et incident
- Les conditions de reconnaissance d'un accident du travail
- La responsabilité du salarié et de l'employeur
- Des exemples de décisions rendues dans le cadre de la prévention des risques
- L'enquête suite à l'accident du travail
- L'analyse qualitative : l'arbre des causes
- La finalité de l'arbre des causes : la prévention
- La construction et formalisation de l'arbre des causes simples
  - La distinction faits / interprétations / jugements de valeur
  - L'identification des faits habituels et des faits inhabituels dit variations
  - L'utilisation de l'outil ITMaMi
  - La formalisation du compte-rendu d'entretien
  - La construction et formalisation de l'arbre des causes simples
  - La liaison des faits : enchaînement/conjonction/disjonction
  - Evaluation de la pertinence de l'arbre et de ses résultats

### Travaux pratiques

*Exercices sur l'analyse des faits, la formalisation du compte-rendu d'entretien/Exemple de support d'entretien pour recueillir les faits/Exercices sur la construction de l'AdC*